

Réf: Dossier 476523

Avis de constitution

SOCIETE « RAGIL CONSEILS »

Siège ABIDJAN-MARCORY GFCI, NON LOIN DE LA  
BANQUE SIB, SECTION DT, PARCELLE 195., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAGIL CONSEILS »

Objet : LA COMPTABILITE

LE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

LE TRANSIT

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE  
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUTE  
OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'  
OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'EN FACILITER L'  
EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-MARCORY GFCI, NON LOIN DE LA

BANQUE SIB, SECTION DT, PARCELLE 195., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme OUATTARA RAINNA KOROTOUMOU  
EMMANUELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00508 du 28/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06129/GTCA/RC/2026 du 28/01/2026

